



Asie du Sud

Faits nouveaux

L'UNHCR s'est félicité des récentes déclarations des Gouvernements du Népal et du Bhoutan, lesquels ont indiqué qu'ils recherchaient de solutions pour les populations hébergées dans des camps au Népal (après une interruption d'une dizaine de mois). Près de quatre ans se sont écoulés depuis le lancement d'une opération conjointe de vérification, amorcée dans un seul des sept camps situés à l'est du Népal et, à l'époque où le présent document a été rédigé, aucun réfugié n'avait trouvé de solution pour remédier durablement à son sort. La population des six camps restants doit encore faire l'objet d'une vérification. L'on peut espérer que la poursuite des pourparlers entre les deux Gouvernements aboutira bientôt à la mise en place de solutions pour remédier durablement à cette situation prolongée. D'ici là, l'UNHCR continuera à préconiser une approche intégrée, fondée sur une répartition des charges entre tous les acteurs, pour la recherche de solutions durables. Récemment, la dégradation des conditions de sécurité a fait ressentir avec plus d'urgence la nécessité de résoudre cette crise de réfugiés. L'approche proposée par l'Organisation n'a pas encore été approuvée par les Gouvernements bhoutanais et népalais.

Bangladesh

Inde

Népal

Sri Lanka



L'UNHCR a soumis au Gouvernement du Bangladesh une proposition de programme, en vue de renforcer l'autosuffisance des réfugiés originaires du Myanmar jusqu'à leur rapatriement. À l'heure actuelle, le pays accueille encore 20 000 réfugiés, hébergés dans deux camps. L'Organisation maintient son programme d'assistance au rapatriement librement consenti, bien que les réfugiés soient peu nombreux à rentrer.

À Sri Lanka, le processus de paix traverse une période délicate. Bien que des élections se soient déroulées dans le calme en avril 2004, le regain de violence observé à l'est du pays est toujours très préoccupant et sape les efforts déployés actuellement pour relancer le processus de paix. Le Gouvernement et les Tigres libérateurs de l'État tamoul (LTTE) n'ont pas encore convenu du calendrier des futures négociations de paix. L'actuelle dégradation des conditions de sécurité a entraîné de graves problèmes de protection, les LTTE étant notamment et fréquemment accusés de se livrer à des enlèvements et prises d'otage et de pratiquer le recrutement militaire forcé. Néanmoins, entre le mois de février 2002, durant lequel l'accord de cessez-le-feu a été signé, et le mois de juillet 2004, plus de 371 000 personnes déplacées à l'intérieur du territoire et 12 500 Sri-Lankais réfugiés en Inde ont spontanément regagné leurs localités d'origine.

Objectifs stratégiques

La priorité de l'UNHCR demeure la promotion active de solutions durables au sort des réfugiés et des personnes relevant de sa compétence dans la région. L'Organisation continuera à étudier les moyens de mettre un terme à des situations d'exil prolongées et tentera, en attendant cette échéance, de mettre en place des activités d'autosuffisance. La dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure, qui dure depuis plus de dix ans, a mis les réfugiés dans une situation intenable. Les activités d'autosuffisance peuvent, dans une certaine mesure, remédier à cet état incertain en aidant les réfugiés à perfectionner leurs compétences, en les dotant des outils nécessaires pour jouer un rôle constructif dans la société, quelle que soit la solution retenue : rapatriement librement consenti, réinstallation ou intégration sur place.

La prise en charge des besoins des femmes et des enfants réfugiés conserve une place centrale dans tous les programmes menés dans les pays. Une opération d'intégration des questions liées à l'âge et à l'appartenance sexuelle a été menée, à titre expérimental, en Inde en 2004 ; l'initiative devrait être étendue au reste de la région en 2005. La prévention des violences sexuelles et sexistes est l'un des objectifs premiers de l'Organisation dans la région.

Opérations

Les opérations de l'UNHCR au **Népal** et à **Sri Lanka** sont décrites dans les chapitres consacrés à ces pays.

Depuis 1992, l'UNHCR prodigue une assistance humanitaire à la population réfugiée au Bangladesh afin de répondre à ses besoins élémentaires et de faciliter son rapatriement librement consenti au Myanmar. Quatre-vingt quinze pour cent des 250 000 personnes qui s'étaient initialement réfugiées au Bangladesh ont à présent regagné leur foyer. Sur les vingt mille réfugiés demeurés dans le pays, un certain nombre préfèrent différer leur retour jusqu'à ce que la situation se soit améliorée au Myanmar. Reconnaisant que la poursuite des activités d'assistance ne constitue plus une solution viable pour ce groupe, l'UNHCR a proposé un programme d'autosuffisance qui devrait permettre aux réfugiés d'acquérir l'instruction et les compétences nécessaires à leur bonne réinsertion, après leur rapatriement. L'Organisation débat avec les autorités de la possibilité de construire des abris améliorés à l'intention des réfugiés et envisagera en 2005 d'autres mesures pratiques destinées à améliorer leurs conditions de vie.

En **Inde**, l'UNHCR s'attache à procurer une protection et une assistance à quelque 11 500 réfugiés urbains, originaires pour la plupart d'Afghanistan. L'Organisation continuera à rechercher des solutions durables pour remédier au sort de ces personnes, en mettant l'accent sur le rapatriement librement consenti et sur la réinstallation. Par ailleurs, les réfugiés afghans d'origine indienne entrés sur le territoire en toute légalité et y séjournant

depuis plus de dix ans peuvent obtenir la nationalité indienne. Bien que 2 724 personnes rentrent dans cette catégorie, seulement 20 pour cent d'entre elles ont effectivement sollicité leur naturalisation. L'insuffisance des dispositifs d'admissibilité au sein de l'administration de l'État de Delhi et les retards accumulés dans le traitement des dossiers contrarient considérablement le processus. Tout en recherchant des solutions durables, l'Organisation continue à promouvoir des activités destinées à renforcer les mécanismes de survie des réfugiés et à réduire ainsi leur dépendance vis-à-vis de l'assistance. L'UNHCR réduit progressivement les indemnités de subsistance, individuelles ou familiales, et propose des formations professionnelles afin de préparer les réfugiés à la recherche d'un emploi.

Au total, 1 180 réfugiés ont regagné le Sri Lanka en avion au titre de l'assistance au rapatriement durant les sept premiers mois de l'année 2004, ce qui porte à 2 345 le nombre de personnes ayant bénéficié de cette aide depuis 2002. L'Organisation s'assure que les réfugiés rentrent bien de leur plein gré. Elle offre en outre une orientation et des informations essentielles sur les différentes procédures à suivre.

Budget (dollars E.-U.)	
Pays	Programme annuel
Bangladesh	3 343 316
Inde	3 758 837
Népal	6 398 200
Sri Lanka	8 870 031
Total	22 370 385





Népal : réfugiés bhoutanais dans la région de Jhapa. UNHCR / A. Hollmann